

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 30 septembre 2013
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Jean-Luc Schwaar
Scrutateurs : Mme Eléonore Escher
M. Rémy Stuby
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président du Conseil, Monsieur Jean-Luc Schwaar, ouvre la séance du conseil communal à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, ainsi qu'aux membres de la Municipalité, et aux représentants de la presse: Mme Simon pour le Régional, Mme Bongard pour La Liberté, M. Richard pour le Courrier et M. Fernandez pour le Messager. Le Président du Conseil indique une modification de l'ordre du jour ; inversion des points 5 et 6.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour

1. Appel
2. PV de la séance du 1^{er} juillet 2013
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Présentation du futur plan directeur des eaux (PDEE), par M. Isoz, Municipal et les mandataires.
6. PREAVIS MUNICIPAL N° 21/2013
Convention scolaire portant sur l'entente intercommunale de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire d'Oron-Palézieux
7. Présentation du projet « Palézieux + », par M. Menétrey, Municipal
8. Divers et propositions individuelles

Appel

- 58 Conseillers sont présents sur 68. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

PV du 1^{er} juillet 2013

- **M. Jean-Daniel Dind** : page 9 point SDIS, mettre « Ouest-Lavaux et Cœur de Lavaux ».
- **M. Frédéric Chenevard** : page 10, suite à l'intervention de M. Wist, il précise qu'il s'agit de la classe de 3^e année qui a été fermée à Ecoteaux.
- **Mme Danielle Richard, Municipale** demande que son prénom soit orthographié correctement : « Danielle » au lieu de « Danièle ».
- **Le Président du Conseil** indique que ces corrections seront portées au procès-verbal avant archivage. Des remerciements sont formulés par le Président à l'attention de la secrétaire du Conseil pour la tenue du PV.

Communication du bureau

- **Le Président du Conseil** informe qu'il n'y a pas de communication du bureau.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers et à la Presse. Il annonce que la commune a fêté son 5'000^e habitants en la personne de Eva Delavy, petite-fille de Messieurs les Conseillers Communaux Mayor et Delavy. Un arbre a été planté pour cette occasion.
- Marché paysan, le 5 octobre 2013, la commune tiendra un stand d'information. Il sera en outre possible de déguster du vin « Clos d'Oron » lors de la foire aux oignons, le 12 octobre 2013. Le Syndic précise qu'il n'y a plus de vin rouge disponible.
- La traditionnelle journée des vendanges sera prévue en principe en semaine, inscription après cette séance.

Présentation du futur plan directeur des eaux (PDEE), par M. Isoz, Municipal et les mandataires

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Frédéric Isoz et les mandataires pour cette présentation.

PREAVIS MUNICIPAL N° 21/2013 Convention scolaire portant sur l'entente intercommunale de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire d'Oron-Palézieux

- **Le Président du Conseil** passe la parole à la Présidente de la Commission ad hoc.

- **Mme Rosemarie Moullet**, Présidente de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** revient sur le vice de forme indiqué dans le rapport de la commission. L'art. 110 de la loi sur les communes est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2013 et une information a été donnée aux communes il y a quelques jours seulement. Il n'en demeure pas moins que la procédure prévue par cette disposition n'a pas été suivie. La Municipalité retire donc le préavis 21/2013. Un avant-projet sera communiqué au bureau du Conseil en vue de la désignation d'une commission qui pourra faire part de ses propositions d'amendements.
- **Le Président du Conseil** prend note de cette décision et clôt ce point de l'ordre du jour.

Le Préavis 21/2013 est retiré par la Municipalité.

Présentation du projet « Palézieux + », par M. Ménétrey, Municipal

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Thierry Ménétrey pour cette présentation.

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Jean-Luc Kissling** dénonce l'attitude de la Poste qui, après avoir fermé le bureau de Palézieux-Village en indiquant qu'il demeurerait celui de Palézieux-Gare, entend désormais fermer ce dernier. Il demande à la Municipalité ce qu'elle entend faire face à cette situation et signale qu'il est possible de s'adresser à la Confédération dans un délai de 30 jours dès notification de la décision de fermeture.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** répond que la Municipalité va vérifier si ce délai court encore, mais ne se fait guère d'illusions sur la possibilité de forcer la Poste à revenir sur sa décision.
- **Mme Christelle Dutoit** indique que les transports scolaires, sont catastrophiques ! En effet, il y a jusqu'à 15 minutes de retard ; lorsqu'il n'y a pas d'abri et suivant la météo, les enfants sont trempés avant d'arriver à l'école. De plus sur le tronçon Oron-Essertes, les automobilistes roulent vite et par temps de brouillard, c'est très dangereux, d'autant plus qu'il n'y a pas de passage piéton.
- **M. Gérald Wist, Municipal** mentionne qu'il n'était pas au courant des retards des bus scolaires. Au sujet de la dangerosité du tronçon en question, le cas a déjà été étudié, mais la commune ne peut rien faire. L'augmentation des transports scolaires décidée cette année, sera pour partie prise en charge par le canton, mais cela signifie que ces transports se feront sur des lignes publiques. Il n'y a malheureusement pas de solution miracle.
- **M. Christian Bays** demande s'il y a la possibilité de mettre un triopan pour signaler le passage des enfants aux heures des bus scolaires.

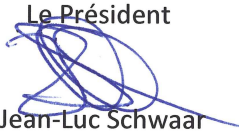


- **M. Daniel Sonnay, Municipal** va rencontrer le voyer le 3 octobre 2013. Il a pris note de cette demande, mais ne promet rien, s'agissant d'une nouvelle signalisation sur une route cantonale.
- **M. Christian Bays** estime qu'il n'y aurait pas besoin de passer par l'accord du voyer. Il faudrait juste mettre un trioplan aux heures où les enfants doivent traverser la route. Il ne s'agirait pas d'une signalisation fixe.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** rappelle que la descente d'Essertes est une route cantonale. Une demande pour un passage piéton avait été refusée par le canton. La commune va refaire une demande, mais il indique que c'est impossible de mettre des patrouilleurs scolaires à tous les passages piétons, question de coût.
- **M. Pierre-André Maillefer** évoque l'accès au centre carcéral. Il rappelle que déjà lors de l'installation de la société Fluid Automation Systems, des promesses avaient été faites. En outre, l'installation de l'entreprise Norba nécessitera également un aménagement des accès. Il demande où en sont les réalisations des giratoires le long de la route Palézieux-Village et Palézieux-Gare, il évoque également la traversée d'Oron-la-Ville, aux heures de pointes, laquelle devient de plus en plus difficile. Il demande si la Municipalité a des solutions.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : le giratoire de la Longeraie devrait être réalisé en 2014, si tout va bien. Un préavis sera présenté prochainement. La circulation sera ensuite organisée de telle manière que les voitures ne pourront pas tourner à gauche entre les deux giratoires. Quant à Oron-la-Ville, il est également envisagé de réaliser un giratoire à l'intersection des Routes de Bulle et Palézieux. Cela sera toutefois compliqué, car il n'y a pas beaucoup de places, cela entraînerait la suppression de places de stationnement et risque de provoquer des oppositions des propriétaires alentour. Il n'est en outre par certain que cela résolve tous les problèmes.
- **M. Thierry Cuenoud** évoque la réfection de la Rue de la Gare à Palézieux. Les lampadaires ne sont toujours pas installés. Il rappelle que cela avait déjà été demandé, lors de l'avant-dernier Conseil Communal.
- **M. Frédéric Isoz, Municipal** indique que les lampadaires devraient être posés d'ici un mois. Ces modèles sont très demandés et sont en rupture de stock. Il fait le maximum.
- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour.

Il souhaite une bonne rentrée à tous et rappelle que le prochain conseil à lieu le 11 novembre 2013.

La séance est levée à 22h10.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 9 octobre 2013

Au nom du Conseil Communal

<p>Le Président</p>  <p>Jean-Luc Schwaar</p>		<p>La Secrétaire</p>  <p>Lorraine Bard</p>
---	--	---